



Les Cahiers d'Outre-Mer
Revue de géographie de Bordeaux

231-232 | Juillet-Octobre 2005
Vignobles de l'hémisphère sud

« Mondovino »

Jean-Claude Hinnewinkel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/1165>

DOI : 10.4000/com.1165

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2005

Pagination : 259-261

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Jean-Claude Hinnewinkel, « « Mondovino » », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 231-232 | Juillet-Octobre 2005, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/com/1165>

Ce document a été généré automatiquement le 15 septembre 2020.

© Tous droits réservés

« Mondovino »

Jean-Claude Hinnewinkel

- 1 Sélection officielle du Festival de Cannes 2004, le film de Jonathan Nossiter a connu le succès que l'on sait (« Mondovino », *Champagne !*, *Libération*, 15/05/04 ; *In « Mondovino » veritas*, *Libération*, 11/04/05 ; *Du rififi chez Bacchus*, *Télérama*, 3/11/04...) et qui en a surpris plus d'un. Il faut dire que dans la France des produits du terroir, de la contestation de la « mal bouffe » et du démontage d'un Mac Donald par les amis de José Bové, les propos du cinéaste américain ne pouvaient que trouver un écho des plus favorables.
- 2 Notre propos n'est pas de revenir, comme cela a déjà été fait par de nombreux commentateurs sur les mérites de ce document, mérite dont le plus grand est sans conteste d'avoir drainé les spectateurs et suscité le débat, en attirant l'attention sur l'évolution du marché du vin. Notre propos vise simplement à replacer ce débat dans le cadre de l'histoire du vin en rappelant quelques évidences que l'on feint très souvent d'oublier.
- 3 L'objet du film est en effet la défense des vins de terroir, représentés notamment par Aimé Guibert et son fameux « Daumas Gassas » (vin de pays languedocien) mais aussi par Hubert de Montille, propriétaire à Pommard et Volnay en Bourgogne face à la concurrence des vins standardisés proposés par les grandes multinationales et dont les représentants emblématiques sont dans le film la firme Mondavi et l'œnologue bordelais Michel Rolland.
- 4 L'intrigue du film ne peut pourtant se réduire à une opposition entre le petit et le gros, ainsi que le rappelle Jonathan Nossiter, dans le synopsis du film (disponible sur www.diaphana.fr) :

« Mondovino met en scène sur trois continents la saga des successions dans le monde du vin.
Mais toutes ces luttes ne sont-elles pas secondaires aux exploits d'un corsaire espiègle de Bordeaux portant allègrement la bonne parole de la modernité de l'Italie à l'Argentine en passant par New York ?
Le vin est un symbole de la civilisation occidentale depuis des millénaires. Mais, jamais auparavant, le combat pour son âme n'avait été aussi féroce. Il n'y eut jamais non plus, tant d'argent et de gloire en jeu.

Cependant, l'ordre de bataille n'est pas celui auquel on s'attend : locaux contre multinationales, ou simples paysans contre capitaine d'industrie. Dans le monde du vin, les suspects habituels ne sont jamais où on les attend »

- 5 Mondovino est en effet surtout un affrontement entre pratiques « locales » sinon traditionnelles¹ et pratiques « mondialisées », entre vins géographiques et vins standardisés. Dans ce débat nous retiendrons deux éléments qui paraissent centraux pour l'avenir des vignobles européens, puisque ce sont eux que Nossiter paraît vouloir sauver : le terroir et la mondialisation.
- 6 Dans Mondovino il semble couler de source que « terroir » ne peut rimer qu'avec local sinon propriété familiale, que ce soit en Jurançon, Sardaigne, Languedoc ou Bourgogne. Or si le terme est largement manipulé par les « acteurs » du film, aucune définition claire ne se dégage du film : quelle viticulture cherche à défendre Nossiter sinon toutes celles qui ne relèvent pas des multinationales ? C'est alors oublier un peu vite

« que small n'est pas toujours beautiful, qu'il existe de grands vins produits par des multinationales et des piquettes issues de petites propriétés sympathiques »².
- 7 Mais surtout c'est oublier que le terroir ne peut pas se résumer à un support physique. Plus que jamais la formule de Roger Dion

« Aussi le rôle du terrain dans l'élaboration d'un grand cru, ne va-t-il guère au-delà de celui de la matière dans l'élaboration d'une œuvre d'art »³.
- 8 est à mettre en exergue. Le terroir n'a de sens que comme fruit, dans la longue durée, d'une construction humaine. Il ne suffit pas, comme Aimé Guibert, de dénicher avec la complicité d'un éminent géographe, spécialiste des vignobles, un sol apte à la culture de la vigne, pour créer un « terroir ». Guibert propose-t-il un vin de terroir ? Si la réponse est oui, alors le terroir est réduit à une configuration géophysique et alors tout est terroir : le concept devient pratiquement sans intérêt dans l'affrontement entre « vieux pays producteurs » et « nouveaux pays producteurs » d'une part, entre multinationales et propriétés familiales de l'autre. Pour quelles raisons, les agronomes et œnologues des multinationales ne pourraient-ils pas créer des terroirs partout ou presque dans le monde ? Mondavi est présenté comme le diable mais il venait à Aniane pour produire « un vin de terroir »...
- 9 Si, par contre comme nous le croyons, le terroir est construction d'une société dans la longue durée⁴, alors Guibert produit un excellent vin sans doute, mais pas un vin de terroir. Car « Daumas Gassac » n'est pas inscrit dans une dynamique collective locale, une de celles qui ont amené la mise en place des AOC, car les cépages bordelais utilisés n'appartiennent pas aux terroirs languedociens. Construction sociale dans la durée, le « terroir » n'est plus incompatible avec mondialisation, laquelle n'est pas synonyme de standardisation. Sinon comment justifier le succès mondial des vins de Bordeaux ou de Bourgogne...
- 10 Un autre aspect de la vitiviniculture mondiale est volontairement gommé dans le film, celui de la coexistence de deux marchés du vin, longtemps indépendants, aujourd'hui de plus en plus interdépendants. Hier comme d'aujourd'hui, au moins depuis la naissance de la qualité au XVII^e siècle⁵, le marché mondial du vin a toujours reposé sur la cohabitation de deux viticultures pour faire fonctionner le système, avec, d'une part, des vins destinés à la population ouvrière, dit de consommation courante et, d'autre part, des vins de « distinction », bientôt appelés de qualité. Cette dualité s'est traduite dans la première moitié du XX^e siècle par l'affirmation de deux sphères distinctes, celle

des vins de table (gérés en France par l'ONIVINS) et celle des AOC, sous le contrôle dans notre pays de l'INAO.

- 11 Ces temps paraissent révolus aujourd'hui : l'opposition serait entre vins de cépages et vins d'AOP⁶, chacun représentant un segment du marché avec son style, son type de consommateurs... Loin de comparer les mérites réciproques de vins « artisanaux » et de vins « industriels », il faut bien reconnaître que la filière a besoin des deux pour survivre sinon se développer. Le marché mondial n'est pas en mesure, aujourd'hui comme hier⁷, d'absorber 6 à 7 millions d'hectolitres de vins de terroirs bordelais, aux conditions de production coûteuses. Le problème n'est donc pas de diaboliser un modèle vitivinicole pour sauver l'autre mais de construire un système vitivinicole mondial (comme local) où les deux modèles cohabitent... car ils sont tous deux nécessaires au futur de la vitiviniculture...
- 12 Le problème n'est pas d'opposer vin de terroir et vin « mondial », vin de terroir et vin de cépages, mais de faire vivre ensemble vins de l'offre (soit des vins de terroir, de château...) et vins de la demande, réponse (rapide !) de la filière à la transformation de la consommation, à l'émergence d'une nouvelle clientèle. Et dans cette cohabitation, le dénigrement paraît bien futile quand il faut poursuivre le travail du temps. Celui-ci passe notamment par l'affirmation de ce qui fait encore la force des vins européens, l'image de vins géographiques, des vins de quelque part, à forte personnalité, des vins culturels, portés par une société locale. Seule, celle-ci est en mesure de maintenir, sur des « terroirs vivants », une classe de propriétaires garant d'un tissu économique dense, synonymique de développement durable des terroirs...

NOTES

1.. Mais de quelles traditions parle-t-on ?

2.. Jean-Robert Pitte, 2005 — *Bordeaux Bourgogne. Les passions rivales*. Hachette Littératures: Paris, p. 26

3.. Roger Dion, 1952 — Querelle des anciens et des modernes sur les facteurs de la qualité du vin. *Annales de Géographie*, LXI, nov.-déc.

4.. Jean-Claude Hinnewinkel, 2002 — *Les terroirs viticoles, origines et devenir*, Bordeaux: Ed. Féret.

5.. Henri Enjalbert, 1975 — *Histoire de la vigne et du vin, l'avènement de la qualité*. Paris: Bordas.

6.. AOP = appellation d'origine protégée = label européen incluant les AOC françaises comme les DOC italiennes...

7.. Au seuil des années 1970, la moitié des vins produits en Gironde était des vins de table, majoritairement blancs de surcroît!

AUTEUR

JEAN-CLAUDE HINNEWINKEL

Professeur, Institut de géographie Louis-Papy, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3